

# FICHE DE RÉCLAMATION

## CLASSEMENT MEUBLÉ DE TOURISME

CARLADÈS TOURISME  
Massif Cantalien



**carlades.fr** tourisme@carlades.fr +33(0)4 71 47 50 68  
av. Mercier – 15800 Vic sur Cère

L'Office de Tourisme du Carladès est agréé pour le classement des meublés de tourisme et s'engage à considérer les observations et réclamations au sujet de la visite de contrôle effectuée par ses services. Merci de compléter les cadres ci-dessous et de renvoyer votre réclamation dans un délai de 15 jours maximum après la visite de classement, par courrier postal ou par mail à [tourisme@carlades.fr](mailto:tourisme@carlades.fr)

Nom : Prénom :

Coordonnées du meublé concerné :

Numéro :

Adresse :

Coordonnées du propriétaire (ou mandataire) :

Adresse :

Email :

Téléphone :

**OBJET DE LA RÉCLAMATION :** .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Fait à....., le .....20..

Signature,

CADRE RÉSERVE A L'OFFICE DE TOURISME	Date	Visa personne responsable
Date de la visite de classement du meublé concerné :		Qui :
Date de réception de la réclamation (15 jrs maxi après visite) :		Qui :
Visée de la fiche par le référent qualité de l'OT :		
Visée de la fiche par le directeur de l'OT :		
Actions correctives (15 jrs maxi après réception)	Date	Visa personne responsable
Contact avec le propriétaire		Qui :
Avis consultatif d'un autre référent classement à l'OT		Qui :
Déclenchement d'une contre visite payante		Qui :
Autre action corrective :		
Suivi	Date	Visa personne responsable
Réponse définitive :		